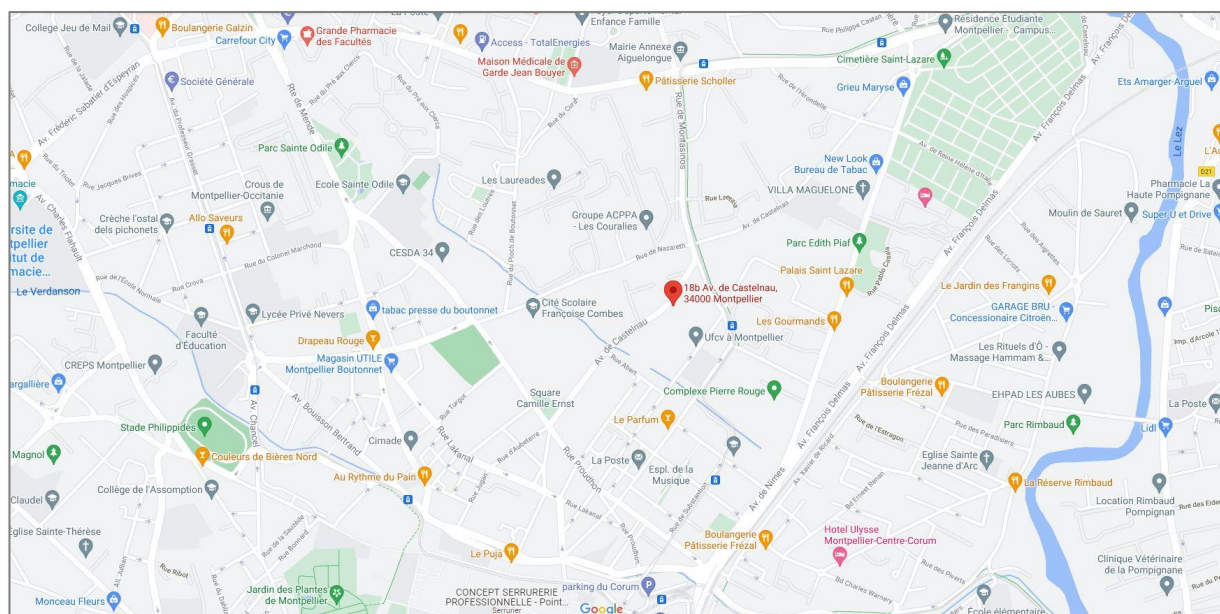


Siège de l'Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne  
18bis avenue de Castelnau, 34090 Montpellier  
accueil@ajesf-cpndl.fr

**Enclos Saint François**

18bis avenue de Castelnau, 34090 Montpellier  
Tél : 04 67 02 90 80

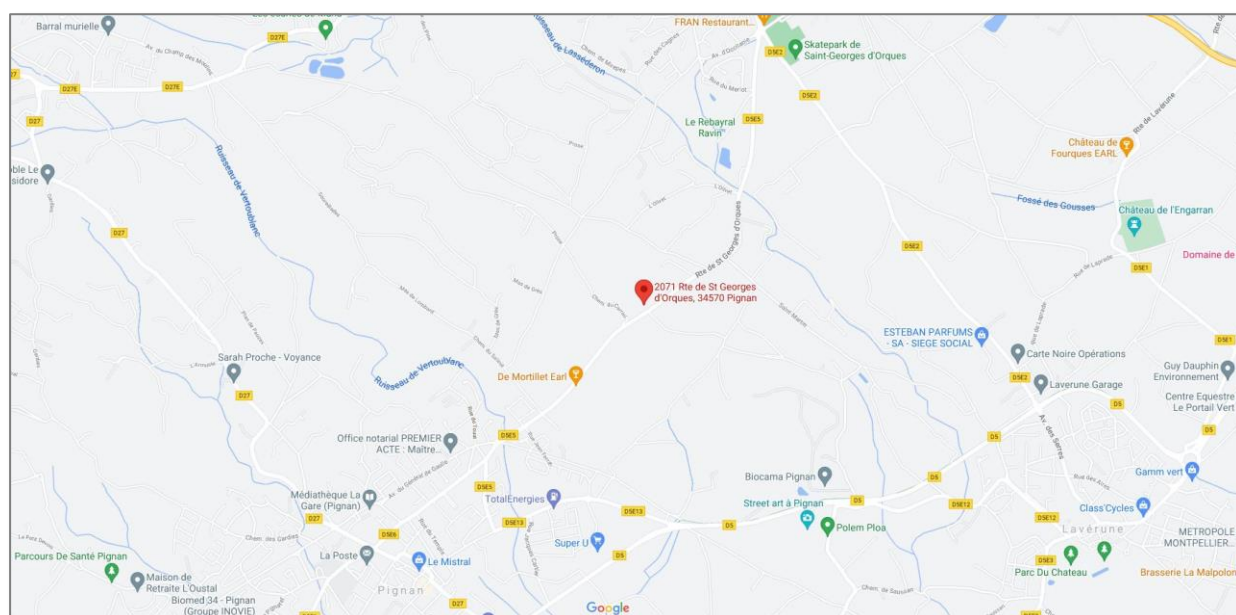
Bus ligne 10 – arrêt Pierre Rouge  
Tramway ligne 2 – arrêt mail des abbés



**Actions Jeunes**

2071 route de Saint Georges  
d'Orques, 34570 Pignan  
Tél : 04 67 47 70 17

Bus 34 au départ de La Mosson  
Arrêt « le temple » à Pignan  
500m à Pied



Association Charles Prévost  
Notre Dame de Lenne



Présentation de l'établissement  
et des services

**Actions Jeunes  
&  
Enclos Saint François**



## 1 - L'association Charles Prévost Notre Dame de Lenne

L'association **CHARLES PREVOST NOTRE DAME DE LENNE** (CPNDL) reconnue d'Utilité Publique est issue de la fusion des associations Charles Prévost (1967) et Notre-Dame de Lenne (1928). Cette fusion s'est effectuée le 1er janvier 2019 par absorption de l'association Charles Prévost par Notre Dame de Lenne. Dès lors, l'association a fait évoluer ses statuts, son nom, son siège. Elle a élu son nouveau Président.

Issue de la volonté forte de ces deux associations de mieux répondre aux besoins des enfants et de leur famille sur leur territoire de vie, de mutualiser leurs moyens afin de réaliser au mieux leur vocation de protection de l'enfance, l'Association CPNDL a ainsi le souci constant de respecter, tant dans l'exécution de ses missions que dans la gestion de son patrimoine, l'œuvre, l'héritage et les valeurs catholiques des fondateurs de ces dernières.

Les valeurs défendues par l'association CPNDL sont : Le respect de la dignité humaine ; Le respect de l'intégrité physique et morale des personnes accueillies ; Le respect des droits de l'enfant. Elles sont mises en œuvre au-delà de toutes convictions politiques philosophiques et religieuses par les personnels des MECS et services.

**Objet :** « Mettre à disposition des enfants, adolescents, jeunes adultes qui bénéficient d'une mesure de Protection de l'Enfance, un ensemble de réalisations à caractère éducatif afin d'aider à leur développement et épanouissement personnel en lien avec la réalité de leur environnement familial et social. »



## 2 - Les Missions de l'établissement et des services :

L'établissement fait partie du dispositif départemental concourant à la protection de l'Enfance - autorisation du 02 mars 2007.

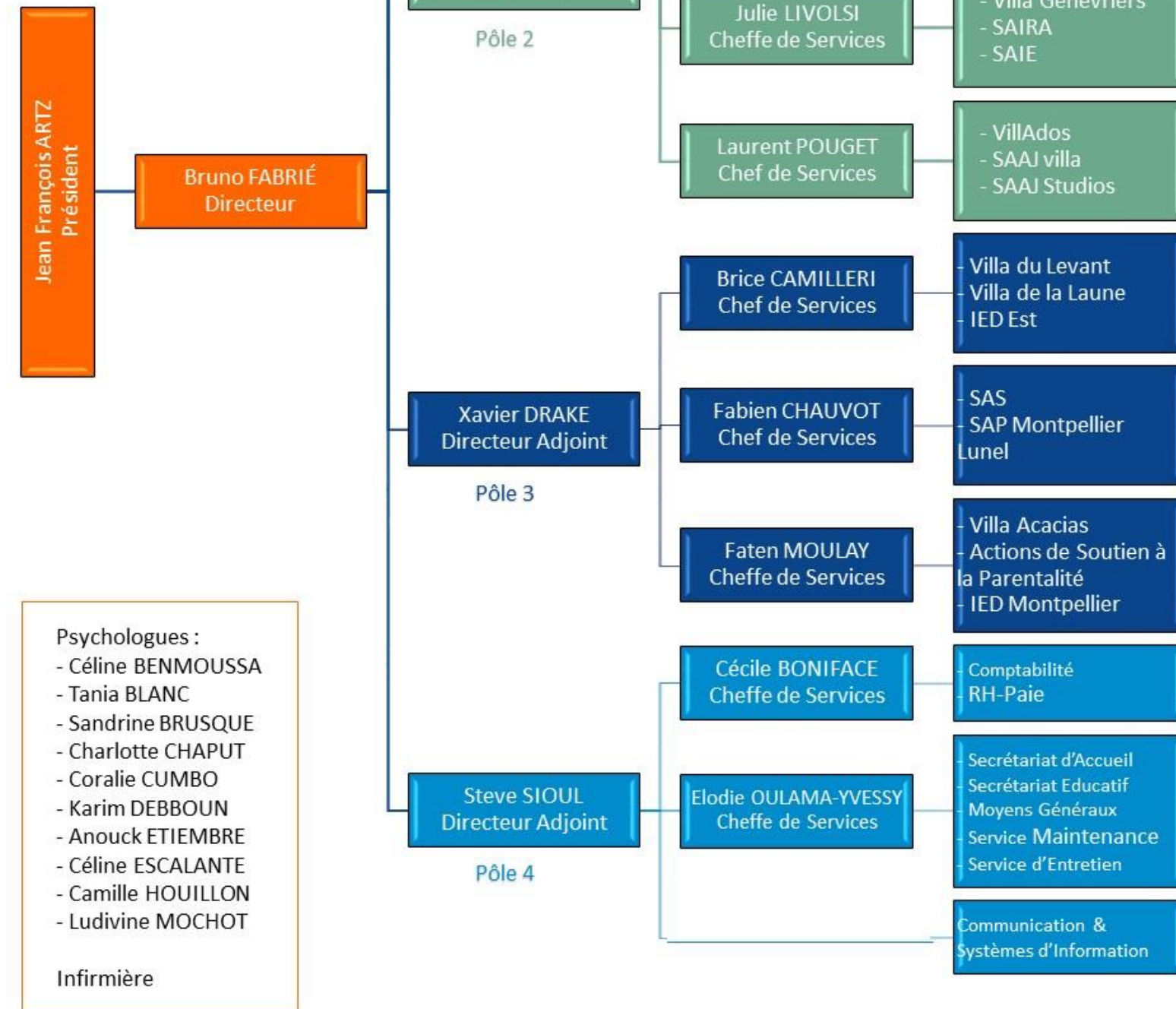
Son activité s'adosse à :

- l'article L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui définit les établissements sociaux et médicosociaux
- l'article L.222-5 modifié par la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 dite de réforme de la protection de l'enfance. Elle définit les populations prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance sur décision du Président du Conseil Départemental,
- La Loi de Protection de l'Enfance n° 2016-297 du 14 mars 2016 qui redéfinit les missions de protection de l'enfance dans son article 1 L.112-3 du CASF, qui motive l'ordonnance par le juge des enfants de mesures d'actions éducatives et définit leurs conditions d'application.

L'Établissement développe des actions d'« aide à domicile » définie par le Code de la Famille et de l'Aide Sociale (Art L 311-1 et Art L 312-1).

Les maisons d'enfants Actions Jeunes et Enclos Saint François sont agréées pour recevoir des enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 4 à 21 ans en difficultés sociales et familiales et qui bénéficient de mesures de protection. L'admission des enfants, jeunes et familles est départementale.

# Organigramme Hiérarchique



## Le Pôle 3

Le Pole 3 dont l'équipe d'encadrement est basée sur le site de l'Enclos Saint François à Montpellier:

- La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) proposant un hébergement diversifié :
  - A Montpellier
    - **Le S.A.S.** – Service d'Accompagnement à la Socialisation, proposant un hébergement collectif et places de SAP
    - **Le S.A.P.** : Dans le cadre de cette mesure le jeune est prioritairement maintenu au domicile parental. L'équipe du SAP y intervient de manière soutenue en proposant tant un soutien à la parentalité qu'une action éducative en direction de l'enfant ou de l'adolescent. Des temps d'hébergement dans les villas éducatives de l'Enclos Saint François peuvent être prévus.
    - **A Saint Jean de védas**
      - La **villa éducative des Acacias**, proposant un hébergement collectif
    - **A Lunel** :
      - **Deux villas éducatives** proposant de l'hébergement collectif et places de SAP, un studio autonome.
  - Les actions de soutien à la parentalité, située au 315 rue du Jeu de Mail des Abbés, à Montpellier :
    - **Un atelier cuisine** proposant un espace de rencontres et d'échanges à partir du support « cuisine »
    - **L'espace socio-esthétique** proposant des soins individuels et actions collectives pour la valorisation de l'image de soi
  - Le service d'intervention en milieu ouvert : **L'IED Montpellier Lunel** – Intervention Educative à Domicile : : Intervention contractualisée par la famille avec le Conseil Départemental, permettant un soutien éducatif en direction des familles.

Pour les trois premiers pôles, l'infirmière, salariée par l'établissement, est référente santé pour les jeunes en hébergement en coordination avec les groupes. Elle est une personne ressources en cas d'épidémie. Elle est référente dans la coordination avec la médecine de ville.



## Le Pôle 4

Pole 4 : Le service support regroupe toutes les activités autres qu'éducatives, permettant à l'établissement de fonctionner : secrétariat éducatif, ressources humaines, compatibilité, logistique technique, moyens généraux, comptabilité-gestion, informatique et communication.

L'établissement a pour mission :

- d'apporter un soutien éducatif aux enfants et parents dans le cadre de mesures d'hébergement, de mesures d'interventions éducatives à domicile et / ou d'accueil de jour;
- D'effectuer des visites médiatisées.

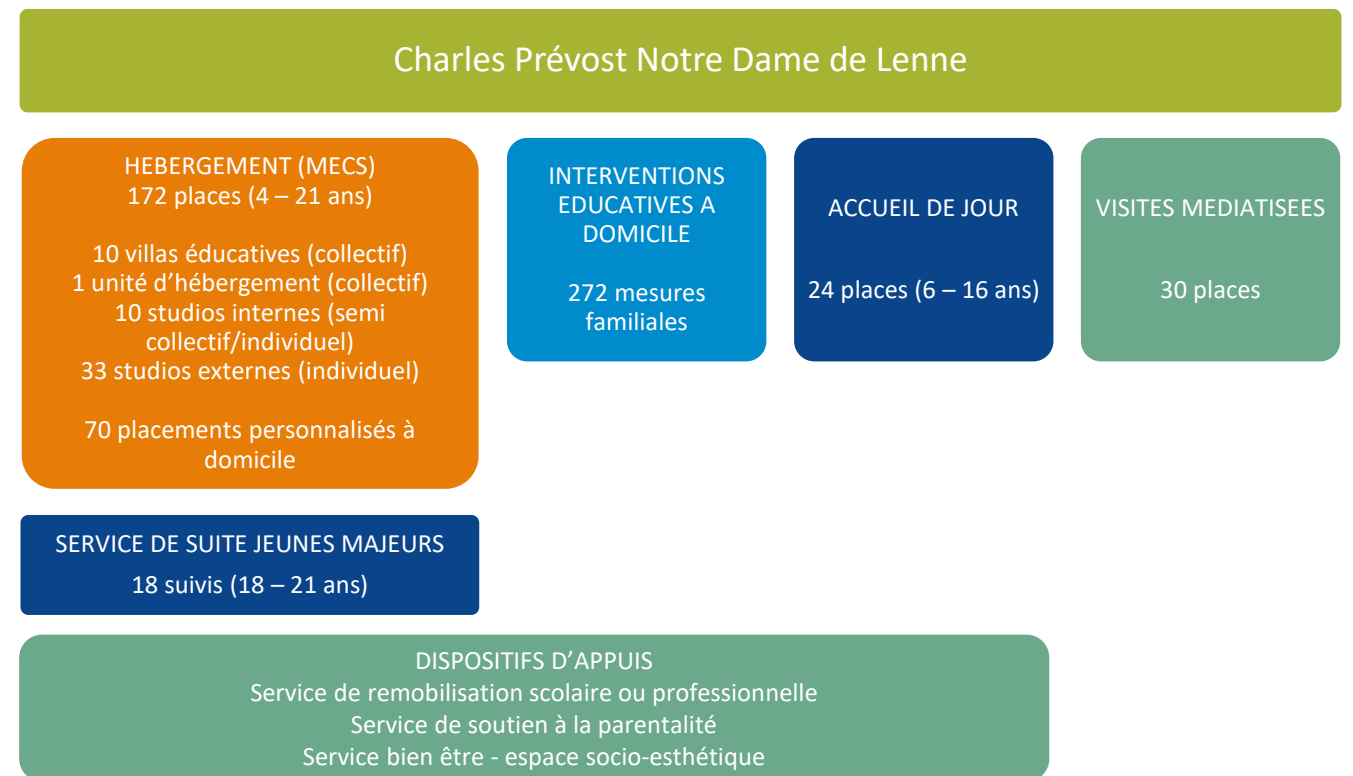
L'action éducative proposée s'inscrit dans le cadre d'une mesure contractualisée avec le Conseil Départemental et/ou ordonnée par le Juge des Enfants. Le Projet pour l'Enfant précise les attentes du Département, de la personne accompagnée et de sa famille.

La capacité d'accueil globale (hors VM, hors MN IED 2022) : 449 mesures éducatives.

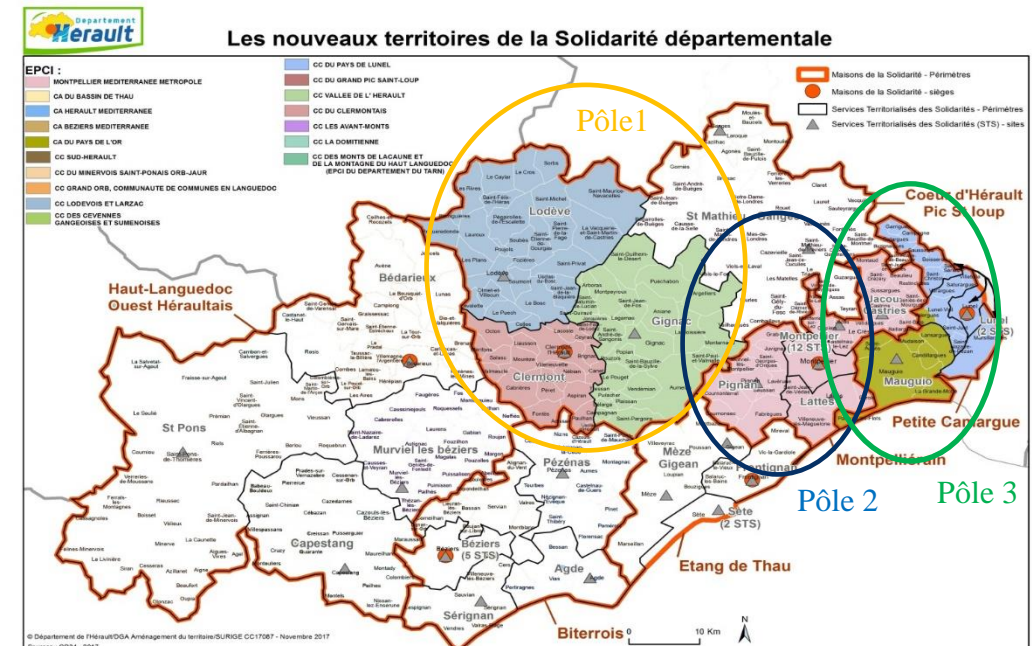
Le nombre de salariés est de 187,46 ETP ( pour 190 salariés).

Le budget annuel géré est de 11,3 M€.

## 3 - Les prestations et services en réponse aux besoins des enfants, des jeunes et familles :



## Territoires d'interventions de l'établissement et des Services



## 4 – L'établissement Actions Jeunes et Enclos Saint François est organisé en trois pôles éducatifs et un pôle support

### Le Pôle 1

Le Pôle 1, dont l'équipe d'encadrement est basée sur le site d'Actions Jeunes à Pignan

- La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) proposant un hébergement diversifié :
  - A Pignan
    - La **villa éducative des Aloès**, proposant un hébergement collectif et places de SAP.
    - La **villa éducative des Iris**, proposant un hébergement collectif et places de SAP
  - A Clermont l'Hérault
    - La **villa éducative des Myrtes**, proposant un hébergement collectif et places de SAP
  
- **Le S.A.P.** : Dans le cadre de cette mesure le jeune est prioritairement maintenu au domicile parental. L'équipe du SAP y intervient de manière soutenue en proposant tant un soutien à la parentalité qu'une action éducative en direction de l'enfant ou de l'adolescent. Des temps d'hébergement dans les villas éducatives d'Actions Jeunes peuvent être prévus.
  
- Le **service IED Pignan et Cœur d'Hérault**. Le service d'Intervention Educative à Domicile : Intervention contractualisée par la famille avec le Conseil Départemental, permettant un soutien éducatif en direction des familles.



Villa des Iris



Villa les Myrtes



IED Cœur d'Hérault



IED Pignan



Villa des Aloès



Visites Médiatisées



### Le Pôle 2

Le Pôle 2, dont l'équipe d'encadrement est répartie sur les sites de l'Enclos Saint François (Montpellier) et d'Actions Jeunes (Pignan)

- La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) proposant un hébergement diversifié :
  - A Montpellier
    - La **villa éducative des Genévriers**, hébergement collectif
    - La **villa éducative VillAdos**, hébergement collectif
    - Le **SAIVA** – Service d'Accompagnement vers l'Insertion la Valorisation (de soi) et l'autonomie, studios de semi-autonomie
    - Le **SAAJ** – Service d'Accompagnement à l'Autonomie des Jeunes :
      - Hébergement collectif
      - Hébergement individuel en studio
    - Le **SAIRA** – Service d'Accompagnement Individuel Renforcé en Appartement, hébergement individuel en studio,
    - La **Permanence de jour** – Accueil et accompagnement de jour pour la remobilisation vers l'insertion scolaire et/ou socio-professionnelle.
  - A Juvignac
    - La **villa éducative des Garrigues**, hébergement collectif
  
- Le Service de suite Jeunes Majeurs :
  - A Montpellier
    - Le **SAIE** – Service d'Accompagnement Individuel Extérieur, accompagnement éducatif vers les dispositifs de droit commun.
  
- Un **Service Educatif de Jour Montpellier et Lunel** : Accueil collectif et soutien à la parentalité
  
- Les **Visites Médiatisées** : Lors d'un placement judiciaire ou administratif, il arrive parfois que parent(s) et enfant(s) ou membre d'une même fratrie ne peuvent se rencontrer qu'en présence d'un tiers. Dans un cadre sécurisé et sécurisant, la mission du service est de favoriser la reprise ou le maintien du lien en tenant compte des fragilités de la situation et en s'appuyant sur les compétences de chacun.



Villa du SAAJ



SAIVA



S.E.J. Lunel



Garrigues



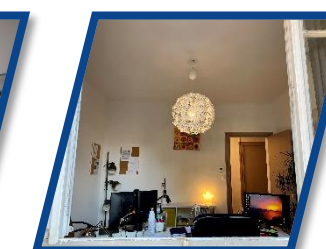
VillAdos



Villa Genévriers



SAIRA



SAIE